

SEA

1. SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit :

Nom du produit : SEA Code GEH : 024144

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Usages identifiés : Nettoyant écologique pour sols et surfaces.

Utilisations déconseillées : Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Raison Sociale : GEH GROUPE EUROPE HYGIÈNE

Adresse : Parc d'Activités des Cortots, 12 rue des Cortots 21121 Fontaine-Les-Dijon, France

Téléphone : 03 80 57 07 07

Fax : 03 80 57 07 00

E-mail : geh@geh.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence : 03 83 22 50 50 (Centre Antipoison de Nancy-Hôpital Central)

2. SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse conformément au Règlement CE n°1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage :

Symboles de danger: Aucun

Mentions de danger : Aucune

Conseils de prudence :

P102. Tenir hors de portée des enfants.

P305+P351. En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

2.3 Autres dangers :

Aucun connu

3. SECTION 3 : COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange :

Composition :

Alcool, agent de surface anionique et non ionique, savon végétal, conservateur, parfum et colorant.

Composants dangereux :

Nom	CAS	N° REACH	Symbole	Phrases H	%
Alcool éthylique	64-17-5	01-2119457610-43-xxxx	Danger	H225	<5
Agent de surface non ionique	68439-46-3	polymère	Danger	H302, H318	<5

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus. Il n'y a pas d'ingrédient additionnel présent, sous l'actuelle connaissance du fournisseur, classé comme portant d'un risque pour la santé ou l'environnement.

4. SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1 Descriptions des premiers secours :

En cas de contact avec la peau : Irritation peu probable.

En cas de contact avec les yeux : Laver abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

En cas d'inhalation : Aucun connu.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Donner à boire de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Non déterminés pour la préparation.

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Non déterminés pour la préparation.

5. SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction utilisables : En cas d'incendie utiliser d'eau pulvérisée, de mousse, de poudre sèche ou CO₂.

Moyens d'extinction non-utilisables : Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

5.3 Conseils aux pompiers :

Les pompiers devraient porter l'équipement de protection approprié.

6. SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Éviter l'écoulement du produit dans les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Contenir et recueillir le versement avec des matériaux absorbants inertes (terre, sable...). Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination selon les réglementations locales. Ne pas utiliser de récipient métallique.

6.4 Référence à d'autres sections :

Voir section 8 et 13.

7. SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Observer les normes d'hygiène et de sécurité au travail. Il est interdit de fumer, manger et boire pendant la manipulation du produit. Laver les mains avec de l'eau après la manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit frais et sec. Conserver dans le conteneur d'origine.

Matériel d'emballage : Bidon en polyéthylène.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Aucune recommandation particulière.

8. SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle :

Substances dont les limites d'exposition professionnelle doivent être surveillées dans le lieu de travail (INSHT 2012) :

Identification	Limites d'exposition		
	VLA-ED	1000 ppm	1910 mg/m ³
Éthanol CAS : 64-17-5 CE : 200-578-6	VLA-EC		
	Année	2012	

DNEL (travailleur) :

Identification		Exposition à court terme		Exposition à long terme	
		Systémique	Locale	Systémique	locale
Éthanol CAS : 64-17-5 CE : 200-578-6	Orale	Non important	Non important	Non important	Non important
	Cutanée	Non important	Non important	343 mg/kg	Non important
	Inhalation	Non important	1900 mg/m ³	950 mg/m ³	Non important

DNEL (population) :

Identification		Exposition à court terme		Exposition à long terme	
		Systémique	Locale	Systémique	locale
Éthanol CAS : 64-17-5 CE : 200-578-6	Orale	Non important	Non important	87 mg/kg	Non important
	Cutanée	Non important	Non important	206 mg/kg	Non important
	Inhalation	Non important	950 mg/m ³	114 mg/m ³	Non important

PNEC :

Identification				
Éthanol CAS : 64-17-5 CE : 200-578-6	STP	580 mg/L	Eau douce	0,96 mg/L
	Sol	0,63 mg/kg	Eau salée	0,79 mg/L
	Intermittente	2,75 mg/L	Sédiment (Eau douce)	3,6 mg/kg
	Orale	0,72 g/kg	Sédiment (Eau salée)	2,9 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition :

Protection des mains : Ne pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des yeux et du visage : Ne pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire : Ne pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures spéciales : Observer les normes d'hygiène et de sécurité au travail.

9. SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Aspect:	Liquide
Couleur :	Bleu
Odeur:	Océan
Seuil olfactif:	Non déterminé
pH direct:	7,0 (+/- 1,0)
Point de fusion/point de gel :	Non déterminé
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	Non déterminé
Point d'éclair:	Non déterminé
Taux d'évaporation :	Non déterminée
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	Non déterminé
Pression de vapeur:	Non déterminée
Densité de vapeur:	Non déterminée
Densité relative:	1,00 (+/-0,05)
Solubilités:	Non déterminée
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Non déterminé
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminée
Température de décomposition:	Non déterminée
Viscosité:	Non déterminée
Propriétés explosives :	Non déterminée
Propriétés comburantes :	Non déterminée

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité :

Le produit ne réagit pas aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

10.2 Stabilité chimique :

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Il n'y a pas de réactions dangereuses dans des conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter :

Aucune connue.

10.5 Matières incompatibles :

Aucune connue.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

11. SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Non déterminé pour la préparation. Aucun danger critique connu.

12. SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité :

Non déterminé pour la préparation.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Répond aux critères de biodégradabilité et écotoxicité exigés par l'étiquette Européenne Ecolabel.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Non déterminé pour la préparation.

12.4 Mobilité dans le sol:

Non déterminé pour la préparation.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :

Non déterminé pour la préparation.

12.6 Autres effets néfastes :

Utilisé à ses fins ne doit pas causer des effets négatifs pour l'environnement.

13. SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Éviter ou minimiser la production de déchets. Les bidons vides peuvent avoir des restes du produit. Éviter l'écoulement du produit dans les cours d'eau et ne pas déverser le produit dans les égouts.

Éliminer conformément aux dispositions locales et nationales en vigueur.

14. SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORT

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse conformément aux dispositions des transports routiers.

14.1 Numéro ONU.

Non applicable.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non applicable

Polluant marin : Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Aucun à notre connaissance

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac

15. SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Il est recommandé d'utiliser les informations recueillies dans cette fiche de données de sécurité comme données d'entrée dans une évaluation des risques afin d'établir les mesures nécessaires pour la prévention de la gestion des risques, l'utilisation, le stockage et l'élimination de ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Non disponible.

16. SECTION 16 : AUTRES DONNÉES

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Raison de la révision :

Non applicable

Libelles des phrases H figurant au paragraphe 2 et 3 :

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H318 : Provoque des lésions oculaires graves